

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 08 mars 2022

Date de la convocation : 1^{er} mars 2022
Quorum : 32
Pouvoirs : 5

Nombre de membres en exercice : 62
Présents : 36
Excusés et absents : 21

Le Comité Syndical du 08 mars 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 1^{er} mars 2022 s'est réuni au salon Marceline à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (23) Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Laurent DESMONS Mr Denis DESRUMAUX Mr Alain DUPONT Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Abdallah MOHAMMED Mr Brahim NOUI Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Stéphanie STIERNON Mr Ludovic VALETTE Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (9) Mr Christian BULINSKI Mr Yves CONDEVAUX Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yves MAITTE Mr Claude MERLY Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mme Peggy KRZYKALA Mr Jean-Marc LEFEBVRE	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mme Dominique LAUDOUX Mr Olivier CAFFIN
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mr Gilles BARBIEUX à Mr Raphaël AIX Mr Jacques MICHON à Fanny CHRETIEN Mr Dominique PHILIPPE à Mr Lionel COURDAVAULT	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2) Mr François CRESTA à Mr Yves MAITTE Mr Régis MINNENS à Mr Claude MERLY
DELEGUES EXCUSES (12) Mr Djamel BOUTECHICHE Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry LEDENT Mr Miguel LIBERAL Mr Arnaud MARIAGE Mme Nadine MORTELETTE Mr Arnaud PIESSET Mme Elodie SAVARY Mr Jean-Michel SZATNY Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES EXCUSES (9) Mr Xavier BARTOSZEK Mme Marie CAU Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Alain PAKOSZ

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Gwenaëlle BOURDEAU, Marielle DIVAY, Catherine HAEGHERT, Capucine LECLERCQ, Marie-Pierre LEKKE, Margot PASQUER Adeline PEROTIN et Messieurs Alexandre CHATON, Steve LAETHEM, Arnaud QUESNOY
De SAS Douai Services : M. Villaume

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L 2312-1 et suivants du CGCT énonçant l'obligation au président du SCoT Grand Douaisis de présenter au comité syndical, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) contenant :

- les orientations budgétaires 2022,
- les engagements pluriannuels,
- la structure et la gestion de la dette (sans objet pour le SCOT).

Considérant le rapport d'orientation budgétaire 2022 et la structure budgétaire 2022,

Considérant les prévisions d'activités 2022 présentées,

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 24 février 2022,

DECIDE A L'UNANIMITE (41 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) de prendre acte de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat
- 2) de prendre acte de la tenue du débat
- 3) d'autoriser le président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 09 mars 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCoT Grand Douaisis,

The image shows a circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE du SCoT GRAND DOUAISIS'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lionel Courdavault'. The signature is written across the center of the stamp, which contains the text 'SCoT' and 'DOUAISIS'.

Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Janvier 2022

Administratif



Rapport d'orientation Budgétaires 2022

Rappel cadre légal

Préalablement au vote du budget primitif 2022, dans les communes de plus de 10 000 habitants et leurs établissements publics, l'organe délibérant doit tenir un débat sur les orientations générales du budget. L'article 107 de la loi NOTRE vient préciser les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat, qui se fait sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire.

Le rapport d'orientations budgétaires doit comporter conformément à l'article L 2312-1 du CGCT :

- les orientations budgétaires envisagées qui portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement ;
- les engagements pluriannuels ;
- la structure et la gestion de la dette (le SM SCoT n'est pas concerné par ce point) ;
- la structure des effectifs ;
- les dépenses de personnel comportant les éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ;
- la durée effective du travail dans la collectivité.

Bilan 2021 des activités du SCoT Grand Douaisis

Pendant cette année 2021, comme dans beaucoup de collectivités en France, les activités du SCOT ont été perturbées par la crise sanitaire et la période de confinement. L'équipe du SCOT a su, cependant, s'organiser pour assurer la continuité de ses missions, finaliser l'installation de la vie institutionnelle (adoption du règlement intérieur et installation des premières conférences des Vice-présidents et commissions thématiques) et préparer les actions de mobilisation pour réaliser le nouveau projet de territoire.

Ce nouveau projet de territoire, incarné par le SCoT (exécutoire depuis février 2020) et le PCAET (adopté en décembre 2020) nous a incité à reconstruire des outils d'analyse, nos actions d'accompagnement pour être au plus près des besoins des acteurs du territoire et des enjeux du Grand Douaisis pour ces prochaines années.

L'année 2021 a été marquée par la livraison du livre SCoT, la poursuite des travaux en régie de conception du guide pratique PLU, la réactivation de l'observatoire de l'habitat et l'intégration du nouveau cadre réglementaire (en particulier l'ordonnance du 17 juin 2020 relative à la simplification de la hiérarchie des normes - compatibilité PLU/PCAET et la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et le Zéro Artificialisation Nette).

Pour le pôle Energie-Climat, l'année 2021 s'est caractérisée par la finalisation du jeu "Grand Douaisis 2050 sans carbone", la mise en œuvre de la stratégie Sobriétés (avec le soutien de la région pour l'animation du collectif régional notamment), la mise en place de la dynamique DT3E-entreprises, le lancement de l'Etude de Planification et de Programmation Matière territoriale, la préparation de l'intégration du Grand Douaisis dans le réseau des territoires démonstrateurs REV3 et le renouvellement de l'accompagnement des communes par les conseillers en énergie partagée (39 communes sont adhérentes au service en 2022).

Ainsi, les dépenses de fonctionnement sont sensiblement équivalentes à celles réalisées en 2020. Les dépenses d'investissement sont supérieures à celles réalisées en 2020 ce qui s'explique par le caractère exceptionnel de 2020. Ces dépenses sont appelées à augmenter en 2022 avec le lancement et la réalisation de plusieurs études et réalisations de documents notamment.

2021 nous a permis d'investir de nouveaux sujets via la dynamique DT3E-entreprises et le lancement de l'E2PM mais aussi de vulgariser les documents du SCoT avec la conception et la diffusion du livre SCoT. Ceci conforte notre capacité collective (nouveaux élus et techniciens) à innover, à s'investir avec énergie sur le long terme pour faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique.

Orientations budgétaires 2022

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire pour 2022, le programme de travail de l'équipe du SCOT s'articule autour de la mise en œuvre du projet de territoire voté par les élus suite à l'adoption du SCOT et du PCAET.

Cet objectif a des impacts sur la vie de la structure et sur les actions de mobilisation et de communication à engager.

Programme de travail

Sur la vie de la structure

Concernant le personnel, le SCOT a accueilli en janvier 2021 la nouvelle chargée de mission transition énergétique et climat. L'équipe du SM du SCoT a connu plusieurs évolutions courant 2021. Elle est quasiment au complet à ce jour, seul le 4ème poste de CEP est toujours ouvert. Ce conseiller devrait être recruté au cours du premier trimestre 2022.

Il sera également proposé de créer un poste de chargé de mission sobriété - climat qui permettra notamment de renforcer l'animation territoriale sur la sobriété dans le cadre de la labellisation de notre territoire comme territoire démonstrateur de la conduite du changement par l'ADEME sur les différents volets de la sobriété.

La situation sanitaire nous a obligé à revoir nos protocoles internes tant en termes de sécurité au travail que d'organisation, au fur et à mesure. Ils nous amènent également à des dépenses supplémentaires pour pouvoir réaliser les bureaux et comités syndicaux selon les règles sanitaires en vigueur. Nous avons également eu l'opportunité de reprendre une partie des locaux du rez-de-chaussée permettant ainsi un réaménagement début 2022.

Enfin, il est prévu de mettre en place la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire des agents (cette participation devient obligatoire dans le domaine de la santé et de la prévoyance). Ce sujet fera l'objet d'un débat conformément au cadre législatif en place.

Pour la partie vie des assemblées, le règlement intérieur des assemblées a été adopté en février 2021, les premières conférences des Vice-présidents ont été organisées et les sept commissions thématiques constituées. C courant 2021, 4 réunions de commissions ont été organisées sur 3 thématiques. Il est prévu l'organisation d'environ 2 réunions de commissions par thématique en 2022, organisées à l'initiative du Vice-Président.

Pour la mise en œuvre du projet de territoire

Cette année, dans la poursuite des actions engagées en 2021, 4 types de missions seront menées pour favoriser la mise en œuvre du projet de territoire et ce à toutes les échelles de partenaires :

- **actions de sensibilisation** (guide pratique PLU, livrets sobriété, jeu neutralité carbone, information sur la loi Climat et Résilience, mise à jour des Porter A Connaissance SCoT, publication sur des thématiques spécifiques...) et de **communication** (vidéos thématiques, newsletter...).

Ces actions pourront en partie être conçues en interne ou via un prestataire. Le budget sera imputé à des lignes différentes en fonction des missions (honoraires de

communication, impression, location de salle, achat de missions, il impactera le budget de fonctionnement et d'investissement.

- **actions d'implications et de mobilisation de partenariats** : la mise en place de partenariats spécifiques notamment avec des acteurs économiques dans le cadre de la dynamique climat, l'officialisation de l'entrée du territoire dans le réseau des territoires démonstrateur REV3... Nous poursuivrons notre participation aux réseaux régionaux et nationaux (Fédération SCOT, Adopta, CLER...)
- **missions d'observation / d'évaluation** : l'activité d'observation du SCOT a été réactivée en 2021 avec la remise en place de l'observatoire de l'habitat. Par ailleurs, une évaluation sur l'évolution des dispositifs d'affichage publicitaire au travers d'un reportage photo est également programmée pour 2022 suite à l'étude réalisée il y a 7 ans. Parallèlement, nous définirons les outils de suivi et d'évaluation de notre PCAET. Les résultats de ces observations et évaluations seront valorisés par différents moyens de communication (publications, réseaux sociaux, vidéo...)
- **études et stratégies** : engagée en 2021, la stratégie sobriété sera renforcée via l'entrée du Grand Douaisis dans le programme territoire démonstrateur de la conduite du changement de l'ADEME. Par ailleurs, lauréat d'un appel à projets de la Direction Régionale de l'ADEME, le SCOT a engagé une Etude de Planification et de Programmation Matières Territoriale fin 2021, étude qui sera réalisée courant 2022. Des études sont également en réflexion sur des territoires de projet, sur la ressource en eau, sur le Zéro Artificialisation Nette ou encore une étude de planification énergétique ...

Toutes ces missions impacteront tant la partie budget de fonctionnement (honoraires de mission, location de salle, impression, frais de réception...) que d'investissement (achats de données, missions d'études).

Pour toutes les missions en cours, des recherches de co-financement ont été lancées en 2021. Un accompagnement de la Région a finalement été obtenu sur la stratégie sobriété sur 2021-2022. Ensuite, cette dynamique d'étude et d'actions sur la sobriété devrait faire, dans le cadre du dispositif territoire démonstrateur de la conduite du changement de l'ADEME, l'objet d'un accompagnement pluriannuel. Par ailleurs, la réalisation de l'Etude de Planification et de Programmation Matières territoriale est soutenue financièrement par l'ADEME. Ce montant ne figure pas dans l'exercice budgétaire 2022 car les modalités de versement de la subvention (un seul versement au terme de l'étude) impacteront le budget 2023. Pour mémoire, une demande d'accompagnement du 4ème poste de CEP sera finalisée dès le recrutement réalisé. Pour les études spécifiques, nous aurons également des financements spécifiques dans le cadre d'AMI ou de participation de l'Etat sur fond particulier.

Prévisionnels partie fonctionnement du BP 2022

Structure des effectifs janvier 2022

Pour mémoire, l'année 2021 a été marquée également par la création du 4^{ème} conseiller en énergie partagée et le recrutement du poste de chargé de mission Transition Energétique et Climat. Pour 2022, dès que le SCOT aura déposé sa demande de soutien financier auprès de l'ADEME dans la cadre du dispositif territoire démonstrateur de la conduite du changement, une création de poste sera soumise à délibération afin de mettre en œuvre le programme d'actions associées. Ceci impactera donc le budget de fonctionnement (rémunération et

cotisations, frais de déplacement, formation) mais aussi d'investissement (téléphone, ordinateur).

L'équipe du SCOT compte en janvier 2022, treize postes ouverts et douze personnes, organisées en 3 pôles : Direction, Urbanisme, Energie-Climat (avec le Service Energie Collectivité). Les agents sont répartis comme suit :

- 3 agents titulaires de la fonction publique territoriale (2 agents catégorie A, 1 agent catégorie C);
- 10 agents contractuels de la fonction publique territoriale (6 agents catégorie A, 4 agents catégorie B dont 1 poste non pourvu à ce stade).

Autres points importants des dépenses de fonctionnement pour 2022

Comme vu précédemment dans le programme de travail 2022, la phase de mise en œuvre du nouveau projet de territoire va connaître une activité importante deancements de rencontres, d'outils d'animation, d'actions de communication innovantes...afin d'informer et former l'ensemble des acteurs aux nouveaux objectifs du projet.

La stratégie de mobilisation s'articule autour de 4 principes :

- Engager les élus et l'ensemble des partenaires dans le nouveau projet de territoire porté par le SCoT et le PCAET avec l'objectif de neutralité carbone 2050.
- Développer les actions de la dynamique climat dont les actions liées à la stratégie sobriété et le développement des outils pédagogiques autour du PCAET Grand Douaisis et sobriétés ; mais aussi le pilotage de l'étude de planification et programmation matière territoriale
- Valoriser les résultats du Schéma de santé, de l'étude du développement des énergies renouvelables, du développement du COT ENR, de l'étude Gare Scarpe Vauban, du Plan Paysage
- Renforcer le rôle du SCoT en tant que centre de ressources et d'outil de promotion des actions du territoire conforté par l'entrée du Grand Douaisis dans le réseau des territoires démonstrateurs REV3;

Les incertitudes dues au covid nous amènent à prévoir certains événements tout en pensant à des solutions alternatives.

La partie dépenses de fonctionnement sera impactée de la manière suivante :

- Fluides et fournitures : l'évolution est due d'une part à la reprise prévue d'une activité "normale" ainsi qu'à l'évolution des surfaces utilisées en raison de l'extension des locaux (reprise du RDC) (délibération du Comité Syndical du 20 décembre 2021)
- Services extérieurs :
 - l'abonnement à des outils de bilan CEP, des banques d'image
 - l'organisation des bureaux et comités syndicaux dans des salles plus grandes pour respecter les mesures sanitaires
 - une provision pour analyse juridique de cas spécifiques (zéro artificialisation nette, énergie...)
 - de rencontres spécifiques avec les entreprises, ...

- communication :
 - les honoraires de conception et impression pour des "petits" outils de communication (livrets),
 - les impressions des documents produits en interne ;
 - des outils de communication spécifiques pour les 20 ans du SCoT pour accroître notre visibilité et mieux nous faire connaître.
- rémunérations et indemnités :
 - la modification principale tient à l'intégration au budget de la création d'un poste spécifique pour l'animation de la dynamique sobriété et le suivi -évaluation du Plan Climat (création du poste concomitante avec le dépôt de demande de soutien financier auprès de l'ADEME au cours du 1er semestre 2022). L'évolution de la composition de l'équipe entre titulaires et contractuels nous impose également de rééquilibrer les lignes budgétaires associées en conséquence.

Recettes en budget de fonctionnement en 2022 :

Les charges de fonctionnement sont compensées par des **recettes de fonctionnement** qui s'articulent autour des financements suivants :

- La participation des 2 EPCI au financement du SCOT. Compte tenu de l'augmentation des missions du SCOT et des résultats du PPI à 2026, il est nécessaire d'augmenter la cotisation des 2 EPCI pour arriver à une cotisation annuelle des groupements de 890 752€ par an.
- La cotisation des communes adhérentes au Service Energie pour la période 2021-2023 dans la continuité de l'année 2021,
- Les subventions de la Région pour la dernière année du Contrat d'Objectif Territorial sur les Energies renouvelables (COTeNR) ainsi que pour la dynamique sobriété

Les recettes suivantes pourront venir compléter cette liste si elles sont accordées au moment du vote du budget :

- Subventions de l'ADEME au poste de 4^{ème} CEP
- Subventions de l'ADEME sur le dispositif territoire démonstrateur national de la conduite du changement sur la sobriété

Prévisionnel partie investissement pour le BP 2022

Le budget d'investissement est développé dans la continuité des propositions de 2021 puisque nous avons entamé une phase de relance de l'activité d'étude et observations du SCOT après l'adoption du SCoT et du PCAET ces dernières années.

Ainsi les principales dépenses impactant les investissements à engager pour 2022 se répartissent comme suit :

- Investissements courants :
 - Achat de données pour alimenter notamment l'observatoire de l'habitat et les études réalisées en régie
 - Equipement du nouveau CEP et du chargé de mission sobriété - climat
 - Changement d'une partie de la flotte de téléphones portables
 - Remplacement d'équipements informatiques à déclasser, et de mobiliers inadaptés
 - Matériel du service Energie Collectivité avec l'arrivée de nouvelles communes
 - Matériel pour la réalisation d'actions de communication

- Missions liées à la dynamique Energie - Climat :
 - Finalisation du jeu neutralité carbone
 - Animation de la dynamique climat et sobriété
 - Renforcement de la dynamique DT3E-entreprises
 - Études prévisionnelles sur le climat et sur l'énergie (E2PM, EPE...)
 - Suivi-évaluation du PCAET
- Missions dans le cadre du SCOT :
 - Réalisation du Guide PLU DT3E
 - Provision pour études spécifiques en matière d'aménagement et urbanisme
- Missions spécifique de communication :
 - Mission de conception, d'impression de guide, document, newsletter etc...

Concernant **les recettes d'investissement**, une partie des missions ci-dessus sont financées par des subventions qui arrivent directement dans le budget de fonctionnement (stratégie sobriété, Service Energie Collectivité). Pour les études qui sont en réflexion, des ressources financières ont été identifiées (Appels à projet, Appel à manifestation d'intérêt)

Engagements pluriannuels au-delà de 2021

Concernant le budget d'investissement, certaines des missions énoncées ci-dessus se réaliseront sur au moins 2 exercices.

Etudes et actions	Réalisation	Budget total	Soutien financier possible
Stratégie sobriété	2022-2025	215 000 €	ADEME
Suivi et évaluation du PCAET	2022-2023	50 000 €	
Etudes climat -énergie	2022-2023	175 000 €	Etat, ADEME, Région
Etude aménagement et urbanisme	2022-2024	320 000€	Etat - Agence de l'Eau ...

STRUCTURE BUDGETAIRE DU SCOT pour 2022 - RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220315-CS1_2022-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Orientations 2021	Réalisation 2021	Orientations 2022
Fluides et fournitures	12 800	10 459	17 300
Services extérieurs	251 900	160 186	279 654
Frais liés à la communication	40 100	4 275	42 100
Rémunérations (personnel et élus)	677 250	599 587	733 560
Fonds de concours	15 610	15 990	17 220
Charges exceptionnelles		0	0
Dotation aux amortissements	234 000	231 434	210 784
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 231 660	1 021 932	1 300 618

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Orientations 2021	Réalisation 2021	Orientations 2022
INVESTISSEMENTS COURANTS	36 500	3 960	42 000
Licences	500	0	1 000
Acquisition de logiciels	10 000	0	5 000
Matériels de bureau et informatiques	12 000	3 096	12 000
Mobiliers	3 000	0	3 000
Matériels divers, équipements de mesure	5 000	0	5 000
Insertions légales pour les marchés	6 000	864	2 000
Réalisation de documents d'urbanisme	0	0	10 000
Travaux d'agencement	0	0	4 000

INVESTISSEMENTS EN ETUDES

Etudes et mission Dynamique Climat	238 000	34 060	310 000
Mission outil neutralité carbone	10 000	18 060	10 000
Suivi et réalisation du PCAET	25 000	0	25 000
Mission - sobriété	53 000	16 000	100 000
Etudes complémentaires climat	100 000	0	100 000
Etudes complémentaires énergie	50 000	0	75 000

Etudes et missions dans le cadre du Scot :	350 000	0	480 000
Révision du SCOT	0	0	0
Guide PLU "DT3E" mission conception / réalisation	30 000	0	70 000
Etudes spécifiques aménagement urbanisme	320 000	0	400 000
Plan de gestion Natura 2000	0	0	0
Données observatoires	0	0	10 000

Missions de communication / animation :	220 000	51 774	140 000
Mission livre SCOT	80 000	41 874	0
Mission outils PCAET/Energie/Climat/Sobriété	90 000	0	90 000
Autres missions de communication	50 000	9 900	50 000

Etudes diverses non affectées	844 639		936 005
-------------------------------	---------	--	---------

Amortissement des subventions	8 000	7 500	7 500
Déficit d'investissement reporté		0	

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 697 139	97 294	1 915 505
--------------------------------------	------------------	---------------	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Orientations 2021	Réalisation 2021	Orientations 2022
Participation des groupements	890 752	890 752	889 662
Subventions	64 577	54 718	90 696
Cotisations de communes (SEC)	210 363	209 105	224 305
Autres produits exceptionnels	0	1 337	0
Amortissement des subventions	8 000	7 500	7 500
Excédent de fonctionnement reporté	1 011 867	1 011 867	1 153 348
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 185 559	2 175 279	2 355 511

AUTOFINANCEMENT POUR INVESTIR

	953 899	1 153 348	1 054 893
--	---------	-----------	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Orientations 2021	2021	Orientations 2022
Affectation de restatut pour compléter le déficit d'investissement reporté			
FCTVA	30 000	6 447	30 000
Amortissements	234 000	231 434	210 784
Excédent d'investissement reporté	479 240	479 240	619 828
Virement de la section de fonctionnement (Autofinancement)	953 899		1 054 893

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 697 139	717 122	1 915 505
--------------------------------------	------------------	----------------	------------------

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

	0	619 828
--	---	---------

Equilibre budgétaire